DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONSERVATEUR OBLIGATIONS COURT TERME

Parts C (Capitalisation): FR0011461326

Ce Fonds est géré par CONSERVATEUR GESTION VALOR - société de gestion agréée en France

Siège social: 59 rue de la Faisanderie - 75 116 Paris. <u>www.conservateur.fr</u>. Appelez le 01 53 65 72 31 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Conservateur Gestion Valor en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Conservateur Gestion Valor est agréée en France sous le n° GP 04000018 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : au le 29/12/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type

Ce produit est un OPCVM

Durée

Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Objectifs

Le Fonds a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 2 ans minimum, la recherche d'une performance supérieure ou égale à son indicateur de comparaison (€STR capitalisé) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire sur l'ensemble des marchés obligataires et marchés de taux mondiaux avec une fourchette de sensibilité globale comprise entre -1 et 3. l'€STR (Euro Short-Term Rate) est un taux d'intérêt interbancaire de référence calculé et publié par la Banque Centrale Européenne ; Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence. Le fonds est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur mentionné ci-dessus. L'indice constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.

- Le Fonds sera géré en investissant en permanence sur les marchés internationaux mondiaux obligataires et de taux dans le respect d'une limite d'exposition de 100% maximum sur les pays de l'OCDE, et, 30% maximum sur les autres pays émergents (hors zones UE et OCDE), autorisés par le prospectus. Les obligations dites de catégories « spéculatives » ou non notées sont limitées à 65%. La gestion pourra utiliser toutes les échéances mises à sa disposition par la courbe de taux. L'exposition nette globale du fonds sur les marchés des pays hors OCDE est limitée à 30% de l'Actif Net.
- ✓ Le Fonds pourra être exposé au marché de taux via des dérivés dans une fourchette de -25% à 180%; La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et 3.
- ✓ Le Fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'Actif Net avec une limite de 30% maximum d'exposition sur les devises des pays émergents (pays hors zone UE et OCDE)
- ✓ Le Fonds pourra être exposé aux marchés actions, en direct ou via OPC jusqu'à 10 % maximum de son Actif Net sur les pays de l'OCDE, dans la recherche d'un surcroît de performance.
- ✓ Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF », ou en OPC français, européens ou étrangers éligibles. Le FCP aura la possibilité d'investir dans des OPC gérés par la société de gestion.
- ✓ Le Fonds pourra recourir aux instruments dérivés afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille au risque des marchés taux, crédit, change et actions (dans la limite de l'exposition de 10% au risque actions). Il pourra également recourir aux titres intégrants des dérivés.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux dérivés de crédit (CDS) uniquement sur indices dans une limite d'exposition de 40% de l'Actif Net (en valeur absolue).

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation. La VL est disponible sur Bloomberg.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas accessible aux investisseurs qui ont la qualité de « US person ».

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Les documents légaux (les statuts, le prospectus du fonds, la note d'information et, le cas échéant, son actualisation, le rapport annuel du dernier exercice, tout rapport semestriel ultérieur, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site: www.conservateur.fr. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr. Si vous ne disposez pas d'un exemplaire papier de ce document, vous pouvez l'obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur de risque



RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. La catégorie de risque associée à cet OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.
- Risque de change : le risque de change apparaît lorsqu'un instrument est valorisé dans une devise autre que celle du fonds. Il peut impacter négativement la valeur liquidative du fonds par une variation du taux de change entre la devise locale du fonds et celle de l'instrument.
- L'impact des techniques telles que des produits dérivés.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10000€ | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée) |
|---|--|---------------------------|---|
| Scénario de tension | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 6810 | 7946 |
| | Rendement annuel moyen | -31.90% | -10.86% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8935 | 8895 |
| | Rendement annuel moyen | -10.65% | -5.69% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 9687 | 9676 |
| | Rendement annuel moyen | -3.13% | -1.63% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10597 | 10425 |
| | Rendement annuel moyen | 5.97% | 2.10% |

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2018 et 2020.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2019 et 2021.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2020 et 2022.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles.

QUE SE PASSE-T-IL SI l'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUERLES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

OUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 2 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 389 € | 478 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,92 % | 2,43 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,79 % avant déduction des coûts et de -1,63 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la | sortie (incluant les coûts de distribution de votre produit) | SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN |
|--|--|------------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,0% du montant investi. | |
| | Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | 300€ |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie | 0€ |
| Coûts récurrents supportés chaq | ue année | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,78% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 76€ |
| Coûts de transaction | 0,05% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5€ |
| Coûts accessoires supportés dans | des conditions spécifiques | |
| Commissions liées aux résultats | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. | |
| | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le support surpasse son indice de référence (20% TTC de la surperformance du FCP par rapport à la performance de son indicateur de référence. | 9€ |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.conservateur.fr/reclamations. Pour toute réclamation, il conviendra de s'adresser au Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par voie électronique à reclamations@conservateur.fr ou en renseignant le formulaire de réclamation directement sur le site internet du Conservateur www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation.

Ces informations peuvent également être obtenues auprès de notre Centre d'accueil Téléphonique au 01 53 65 72 31 ou sur demande écrite à l'adresse suivante : Le Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par courriel à l'adresse électronique suivante : reclamations@conservateur.fr. Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas de renonciation à tout autre recours légal.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Il est important que vous lisiez intégralement la note d'information, qui vous est obligatoirement remise avant la souscription, et posiez toutes les questions que vous estimez nécessaires avant de signer le bulletin de souscription. Nous publions régulièrement des informations sur cet OPCVM; vous pouvez les trouver sur notre site www.conservateur.fr.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur notre site www.conservateur.fr/. Rubrique « nos-produits » / « placements-financiers » / « Liste des fonds » / jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part du fonds. La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée. Le fonds est classé « Article 8 » au sens du règlement SFDR.

En cas de désaccord sur la réponse donnée à la réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, à la suite, notamment, d'un nouvel examen de la réclamation, vous pouvez choisir de recourir au médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Médiateur de l'AMF, 7, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

